Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA OIA, veuillez visiter :
capaoia.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-oia — Hygiène et qualité sur le poste de travail

Sujet blanc d’entraînement — CAPa OIA, UCP3 : Hygiène et qualité sur le poste de travail

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Cadre de travail. Ce sujet blanc est un exercice écrit d’entraînement portant sur l’UCP3 du CAP agricole spécialité « Opérateur en industries agroalimentaires ». L’UCP3 concerne l’hygiène et la qualité sur le poste de travail. Le dossier ne remplace pas une activité réelle en atelier : il demande d’analyser une préparation, des documents et des observations fictives.

Le cas se déroule dans l’atelier fictif « Les Vergers du Canal », qui conditionne une compote de pommes en pots. Toutes les personnes, données, valeurs, procédures, seuils et consignes propres à l’entreprise présentés dans le dossier sont inventés à des fins pédagogiques. Les seuils et décisions décrits sont des critères internes fictifs à ce cas, et non des normes ou prescriptions réglementaires. Les études peuvent être traitées sans matériel, photo, observation réelle ni document extérieur.

Le sujet comporte deux études professionnelles distinctes. Répondez en vous appuyant sur les documents fournis. Pour les calculs, indiquez votre méthode et l’unité. Pour toute situation qui appelle une alerte, distinguez les faits constatés, l’action prévue dans le cas et la personne à informer. Aucune manipulation de produit de nettoyage n’est demandée.

Document D1 — Présentation de l’atelier et repères de travail

Entreprise et poste. « Les Vergers du Canal » est une petite entreprise fictive qui transforme des fruits et conditionne des pots de compote. Le poste étudié est la zone de conditionnement : une table de préparation, un doseur, une remplisseuse, un convoyeur et une zone de mise en caisse. Une équipe prend le relais d’une autre au cours de la journée. Les opérateurs doivent utiliser les consignes internes du cas, enregistrer les contrôles demandés et transmettre les anomalies au responsable d’atelier.

Situation de l’étude 1. Le mercredi, la zone a terminé le conditionnement d’une préparation poire-cannelle. Après rangement et nettoyage, l’équipe prévoit de conditionner un lot fictif de compote de pommes, référencé PC-241. La remise en service du poste n’est pas automatique : la personne chargée du contrôle doit vérifier les points prévus sur la fiche de libération avant que le lot commence. Une fiche de contrôle ne prouve pas à elle seule qu’un point est conforme ; elle doit correspondre aux observations réellement faites.

Situation de l’étude 2. Le lot PC-241 est ensuite échantillonné au cours du conditionnement. Les données de poids, d’état des couvercles et de lisibilité des codes sont consignées dans le document D4. Les critères de décision sont ceux de la consigne interne fictive de D4. Ils ne doivent pas être étendus à d’autres produits ou entreprises.

Règles de prudence pour le dossier. Les questions portent sur l'analyse de situations et d'enregistrements. Elles ne demandent pas d'exécuter un nettoyage, de manipuler un produit chimique, de démonter une machine ou de prélever réellement un produit. Dans une situation professionnelle réelle, l'opérateur suivrait les documents en vigueur dans son entreprise, les consignes de sécurité et les indications du responsable. Les détails chiffrés des documents suivants sont exclusivement des données pédagogiques fictives.

Document D2 — Fiche interne fictive H-07 — préparation et vérification hygiène avant reprise

Statut de la fiche. H-07 est une procédure inventée pour ce sujet. Elle décrit le raisonnement attendu dans le cas, et ne constitue ni une procédure universelle ni une prescription sanitaire réelle. La fiche de poste indique que seules les personnes formées et autorisées interviennent sur les équipements. Pour tout produit de nettoyage réel, l'entreprise doit appliquer ses propres documents et les consignes associées ; aucun mélange de produits n'est permis dans le cadre de cet exercice.

Avant le contrôle. La personne prend connaissance de l'ordre de fabrication, du produit précédent, des anomalies inscrites par l'équipe précédente et des zones à vérifier. Elle s'assure que la zone est identifiée comme « nettoyage en cours » ou « contrôle en cours » tant que la vérification n'est pas terminée. Elle porte la tenue de travail indiquée par l'atelier, maintient les effets personnels hors de la zone de production et suit les consignes internes de lavage des mains avant d'entrer dans la zone. Si une tenue est souillée ou si l'état de propreté des mains est douteux, elle corrige la situation selon les consignes affichées et prévient le responsable si elle ne peut pas la résoudre.

Vérification de la zone. Le contrôle porte sur la table de préparation, la partie accessible du doseur, la buse de remplissage, la poignée de commande et le bac de collecte. La personne vérifie l'absence de résidus visibles, de débris, d'ustensiles oubliés et d'eau stagnante. Elle vérifie aussi que les déchets ont été évacués dans les contenants prévus, que le matériel propre est rangé à l'emplacement prévu et que les éléments pouvant entrer en contact avec le produit sont protégés contre une recontamination. Les constats doivent être notés sans remplacer une observation par une simple coche anticipée.

Contrôle complémentaire fictif. Pour ce cas seulement, une mesure de surface simulée est relevée aux cinq emplacements de D3 : table de préparation, partie accessible du doseur, buse de remplissage, poignée de commande et bac de collecte. Le repère interne d'exercice est « résultat inférieur ou égal à 20 unités fictives » pour chacun de ces cinq emplacements, en complément de l'absence de résidu visible. Cette unité n'est pas une unité réglementaire ni une valeur transposable. Une seule mesure supérieure au repère, ou la présence d'un résidu visible, bloque la libération de la zone dans ce cas.

En cas d'écart. La personne conserve l'identification de la zone comme non libérée, consigne précisément le point concerné et informe le responsable d'atelier. Celui-ci organise la suite selon les consignes internes. Une nouvelle vérification est enregistrée après traitement de l'écart ; il ne faut pas recopier un résultat antérieur comme s'il s'agissait d'un nouveau contrôle. La mise en production ne reprend qu'après décision de libération enregistrée par la personne désignée dans le cas.

Enregistrement minimal. Noter la date et l'heure, l'identifiant de la zone, le produit précédent et le lot à venir, les points vérifiés, les mesures réellement obtenues, les écarts constatés, la personne informée et la décision de libération ou de maintien en attente. Un commentaire utile décrit un fait observable et évite les formulations vagues telles que « tout va bien ».

Document D3 — Observations fictives de la vérification avant remise en service

Les observations ci-dessous ont été rédigées pour l’exercice. Elles représentent une fiche de contrôle à analyser, et non une observation à réaliser. Le repère de décision est celui de la fiche H-07 du document D2. Le tableau comporte cinq points contrôlés et cinq mesures simulées, une pour chacun des points.

Point ou élément observé	Observation consignée à 08 h 10	Mesure simulée
Table de préparation	Aucun résidu visible. Surface sèche au moment du contrôle.	8 unités fictives
Partie accessible du doseur	Aucun résidu visible. Protection de l’élément propre remise en place.	13 unités fictives
Buse de remplissage	Une trace de pulpe est visible sur la partie externe, près de l’extrémité.	24 unités fictives
Poignée de commande	Aucun résidu visible. Aucun objet oublié à proximité.	12 unités fictives
Bac de collecte et déchets	Bac vide et rangé. Contenant de déchets évacué de la zone.	5 unités fictives

La case « décision de libération » a été cochée à 08 h 10. La case « responsable informé » est vide. Aucune action corrective ni seconde mesure n’apparaît sur la fiche. La production du lot PC-241 est prévue à 08 h 30. Pour traiter l’exercice, considérez que les observations et les cinq mesures du tableau sont les seuls éléments disponibles sur cette vérification. Ne supposez pas qu’une action a eu lieu si elle n’est pas consignée.

La fiche de suivi de l’équipe précédente indique que le produit conditionné avant le nettoyage était poire-cannelle. Le nettoyage a été déclaré terminé à 07 h 55, mais aucune autre mesure de surface n’a été enregistrée avant les cinq valeurs du tableau. Les valeurs sont des données fictives de formation, conçues pour permettre une décision argumentée à partir de la procédure interne du dossier.

Document D4 — Consigne interne fictive Q-12 et résultats d’échantillonnage du lot PC-241

Statut et critères du cas. Q-12 est une consigne d’exercice inventée pour le lot fictif PC-241. Le poids cible interne est de 125 g par pot, avec une plage attendue de 122 g à 128 g inclus. Pour le contrôle visuel, le couvercle doit être présent, posé sans pli visible et sans dommage constaté ; le code de lot doit être lisible. L’observation d’un corps étranger entraîne une alerte immédiate dans ce cas. Ces critères sont exclusivement des exigences pédagogiques internes au scénario, et ne sont pas présentés comme des limites réglementaires.

Échantillonnage prévu par le cas. À chaque contrôle horaire, l’opérateur examine les dix pots consignés dans le relevé ci-dessous. Il note le poids individuel en grammes, l’état du couvercle, la lisibilité du code et toute observation inhabituelle. Pour l’exercice, le taux de pots hors plage de poids se calcule ainsi : nombre de pots dont le poids est inférieur à 122 g ou supérieur à 128 g, divisé par le nombre de pots contrôlés, puis multiplié par 100. Le poids moyen se calcule en additionnant les dix poids et en divisant la somme par dix.

Réponse prévue par la consigne fictive. Tout résultat individuel hors plage, tout couvercle présentant un défaut décrit ci-dessus ou tout code illisible doit être signalé au responsable et enregistré avec le numéro du pot dans l’échantillon. Dans le cas, le lot reste en attente d’une décision du responsable ; l’opérateur ne

déclare pas seul l'ensemble du lot conforme à partir d'un seul résultat moyen. Le relevé doit distinguer ce qui a été mesuré ou vu de la décision prise ensuite. Cette règle est une règle interne fictive destinée à l'exercice.

Pot contrôlé	Poids (g)	État du couvercle	Code de lot	Autre observation
1	124	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune
2	125	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune
3	127	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune
4	121	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune
5	126	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune
6	125	Présente un pli visible	Lisible	Aucune
7	129	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune
8	123	Conforme à la description Q-12	Illisible	Aucune
9	124	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune
10	125	Conforme à la description Q-12	Lisible	Aucune

Le relevé a été effectué à 10 h 00 sur le lot PC-241. La fiche ne contient pas de note signalant un corps étranger. Aucun résultat antérieur ou ultérieur n'est fourni. Pour les calculs, utilisez uniquement les dix lignes de ce tableau ; conservez les grammes pour les masses et exprimez le taux en pourcentage.

Document D5 — Trame fictive de transmission et de traçabilité

Cette trame est un support pédagogique simplifié pour les deux études. Elle sert à rédiger une transmission claire à partir des éléments disponibles dans le dossier. Elle ne remplace pas les enregistrements utilisés dans une entreprise réelle.

Rubrique à compléter	Informations attendues dans le cas
Identification	Date et heure du constat, zone ou produit concerné, référence du lot si elle est connue.
Fait constaté	Point précis, observation ou mesure, valeur et unité si disponibles. Distinguer constat et interprétation.
Critère utilisé	Document et critère interne fictif du dossier auquel le constat est comparé.
Transmission	Personne ou fonction à informer selon le cas, et raison de l'alerte.
Suite enregistrée	Action ou décision effectivement connue. Si aucune suite n'est indiquée, écrire qu'elle n'est pas documentée plutôt que de l'inventer.

Une transmission professionnelle est concise, compréhensible pour l'équipe suivante et fidèle aux faits. Elle ne transforme pas une mesure isolée en conclusion générale sur toute une production. Les questions peuvent demander une proposition de formulation : il s'agit alors de rédiger un exemple fondé sur les données fournies, sans prétendre qu'il a réellement été transmis.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 38 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Vérifier l’hygiène du poste avant la reprise

E1-Q1 · 3 point(s)

À partir de D1 et D2, indiquez trois vérifications différentes à effectuer avant de considérer la zone prête pour le lot PC-241. Pour chacune, précisez l’élément concerné et ce que la personne doit rechercher.

Ressources : D1, D2

E1-Q2 · 2 point(s)

Dans D3, relevez les deux constats concernant la buse de remplissage et comparez-les séparément aux critères de libération de D2.

Ressources : D2, D3

E1-Q3 · 2 point(s)

En appliquant le repère interne fictif de D2, calculez combien de points de mesure de D3 dépassent 20 unités fictives et combien respectent ce repère. Présentez un calcul ou un décompte explicite.

Ressources : D2, D3

E1-Q4 · 3 point(s)

La case de libération cochée à 08 h 10 est-elle cohérente avec les critères et les observations disponibles ? Justifiez votre décision à l’aide d’au moins deux éléments précis de D2 et D3.

Ressources : D2, D3

E1-Q5 · 3 point(s)

Proposez, dans l’ordre, les suites à donner dans le cas avant toute reprise de production. Restez dans le périmètre de la fiche H-07 et distinguez l’action sur la zone de la décision de libération.

Ressources : D2, D3

E1-Q6 · 3 point(s)

Rédigez une transmission courte au responsable d’atelier à partir de D3. Elle doit mentionner la zone concernée, les faits mesurés ou observés et la raison de l’alerte, sans inventer une action déjà réalisée.

Ressources : D3, D5

E1-Q7 · 2 point(s)

Citez quatre informations à inscrire dans l’enregistrement de cette vérification afin que l’équipe suivante puisse comprendre ce qui s’est passé. Appuyez-vous sur D2 et D5.

Ressources : D2, D5

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Contrôler la qualité du lot conditionné

E2-Q1 · 3 point(s)

À partir de Q-12 dans D4, énoncez les trois critères de contrôle distincts appliqués aux pots du lot PC-241.

Ressources : D4

E2-Q2 · 3 point(s)

Calculez le poids moyen des dix pots du relevé D4. Montrez l’addition des masses puis la division et donnez le résultat en grammes.

Ressources : D4

E2-Q3 · 3 point(s)

Déterminez le nombre de pots dont le poids est hors de la plage interne de 122 g à 128 g inclus. Indiquez leurs numéros et leurs poids.

Ressources : D4

E2-Q4 · 2 point(s)

Calculez le taux de pots hors plage de poids dans l’échantillon de dix pots, selon la formule de D4. Présentez le calcul et le résultat en pourcentage.

Ressources : D4

E2-Q5 · 3 point(s)

Repérez tous les défauts visuels ou de codage consignés dans D4. Pour chacun, indiquez le numéro du pot, le fait observé et le critère interne concerné.

Ressources : D4

E2-Q6 · 3 point(s)

En vous limitant aux règles internes fictives de D4, indiquez les informations à transmettre au responsable et la décision provisoire concernant le lot. Expliquez pourquoi le poids moyen seul ne suffit pas à déclarer tout le lot conforme.

Ressources : D4

E2-Q7 · 3 point(s)

Rédigez une entrée de transmission pour le relevé de 10 h 00 en suivant les rubriques utiles de D5. Séparez les mesures et observations connues de la suite qui n’est pas documentée.

Ressources : D4, D5

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- Référentiel de capa-oia

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.